



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC POUR UN DEPOT DE BENNE

DELAI DE TRAITEMENT DE 15 JOURS OUVRES MINIMUM A COMPTER DU TRAITEMENT PAR LES  
SERVICES - TOUTE DECLARATION ERRONNEE OU INCOMPLETE ANNULERA LE TRAITEMENT ET LE  
SUIVI DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

**Demandeur/Exécutant :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Dénomination : \_\_\_\_\_ Représenté par : \_\_\_\_\_

N° de SIRET ou SIREN :

**Obligatoire** : joindre photocopie du Kbis (ou photocopie pièce d'identité)

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel\* : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**\*LETTRES CAPITALES**

**Agissant pour le compte de :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Dénomination : \_\_\_\_\_ Représenté par : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel\* : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**\*LETTRES CAPITALES**

**Nature et date(s) de l'intervention ou des travaux**

**Localisation du site concerné par la demande :**

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_

Nom de la Voie : \_\_\_\_\_

**Descriptif de l'intervention ou des travaux :**

Nombre de benne(s) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Date(s) de l'intervention ou des travaux**

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté doit être accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20000<sup>ème</sup>

Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

Itinéraire de déviation 1/2000 ou 1/5000<sup>ème</sup>

Schéma de signalisation

Le demandeur s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- Avoir une autorisation d'urbanisme préalable.
- L'installation ne devra pas excéder la durée des travaux.
- L'installation doit être mise en sécurité et maintenue dans un état de propreté irréprochable.
- L'installation sera éclairée la nuit, conformément aux règlements de police.
- La circulation des piétons devra être assurée en laissant un passage suffisant et sécurisé sur le trottoir.
- L'installation devra respecter le côté de stationnement autorisé.
- Le demandeur devra s'acquitter des droits afférents à l'occupation du domaine public, au tarif annuel en vigueur. Un forfait de 33 € /an est demandé pour toute ouverture et suivi de dossier.
- Toute fraction d'unité, de temps ou de mesure sera comptée pour un entier.
- Toute dégradation du domaine public (revêtement du trottoir, bordures, caniveaux, etc...) du fait de ses travaux, sera réparée aux frais de l'entrepreneur, ou à défaut, du permissionnaire.
- Le permissionnaire devra prendre en permanence toutes les précautions nécessaires pour éviter tout accident dont il demeure seul responsable. Il devra être en conformité avec la législation en vigueur.
- Toute modification de l'occupation du Domaine Public devra être faire d'objet d'une demande écrite à la Direction Générale des Services Techniques – Mairie d'Alfortville – Place François Mitterrand – 94140 ALFORTVILLE.

Le demandeur s'engage à régler les droits de voirie et déclare avoir pris connaissance de ses obligations

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature :

Tampon de l'Entreprise :

**Dossier à déposer :**

Direction Générale des Services Techniques  
Centre Technique Municipal-Service Planification Infrastructures  
3 rue du Capitaine Alfred Dreyfus-94140 ALFORTVILLE  
Tél : 01 49 77 25 56  
Fax : 01 49 77 25 37

**Ou à transmettre par courriel :** [planification.infrastructures@mairie-alfortville.fr](mailto:planification.infrastructures@mairie-alfortville.fr)

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE :

N° D'ENREGISTREMENT :